On a toujours migré

Les êtres humains ont toujours migré. Il y a toujours eu des déplacements de gens d'un lieu de vie à un autre.

Au fil du temps, les progrès dans les transports et les moyens de communication ont davantage permis ou encouragé les déplacements dans le monde. Aujourd'hui, une personne sur sept vit dans un autre lieu que celui où elle est née. Cela représente donc un milliard d'individus.
Souvent, ces personnes se déplacent en restant dans leur région d'origine, dans leur pays. On pourrait dire que ce sont des migrants **internes**. Il y en a 740 millions dans le monde.
C'est comme cela que dans une ville comme Paris, sept habitants sur 10 ne sont pas nés dans la capitale. Parmi eux, presque la moitié proviennent d'un autre coin de France. Il est souvent peu question de ces migrants internes. Les voit-on d'ailleurs même comme des migrants ?
Souvent, on appelle migrants, ceux qui franchissent des frontières. On parle alors de migrants **internationaux**.
Sur Terre, sur 100 personnes, seules 3 vivent une migration, soit 235 millions d'individus. Il y a 50 ans, ces migrants internationaux étaient trois fois moins nombreux !

Repères

Celui qui quitte son pays pour aller vivre dans un autre est un *émigré*, car il émigre. Dans le pays où il arrive, il est considéré comme un *immigré*, car il immigre.
Les raisons de migrer sont multiples. Elles sont économiques, politiques, climatiques, familiales, religieuses, personnelles,...



EdA

En mai 1940, quand l'Allemagne a envahi notre pays, en quelques jours, 800 000 réfugiés belges partaient sur les routes de l'exil vers la France.

Pourquoi migre-t-on ?



Gaël Turine

Gaël Turine, un photographe belge, a réalisé des images de ce mur entre l'Inde et le Bangladesh.

Toute migration est un déracinement. Certains migrants partent pour trouver du travail, poursuivre des études, d'autres cherchent à vivre dans un environnement plus sécurisé, d'autres encore veulent rejoindre leur famille.
La pauvreté pousse beaucoup de migrants à quitter leur foyer pour un temps limité, une saison, juste de quoi avoir une autre source de revenu, un peu d'argent en plus.
Sont-ils nombreux à traverser la Terre ? Non, parmi les 235 millions de personnes qui quittent leur pays, près de la moitié se déplacent dans leur région d'origine, un endroit proche.
Moins d'un migrant sur trois va d'un pays en développement (pays pauvre) vers un pays riche. Car de tels voyages demandent beaucoup d'argent, souvent plusieurs années de salaire.
Cela veut dire que, dans le monde, il y a peu de migrants qui proviennent des pays les plus pauvres.
Mais certains d'entre eux n'ont pas le choix car, en 2015, 38 conflits armés et guerres sont en cours.

● Des réfugiés environnementaux aussi

L'an passé, dans le monde, chaque jour, en moyenne 42 500 personnes devenaient réfugiées, demandeuses d'asile ou déplacées à l'intérieur de leur pays. Actuellement, plus de 60 millions d'individus fuient des conflits et des persécutions. C'est notamment le cas en Syrie. En quatre ans, la guerre y a poussé des millions de personnes hors du pays. Mais ce ne sont pas les guerres qui conduisent le plus de monde à fuir. Les changements climatiques, les catastrophes naturelles poussent trois fois plus de personnes à l'exil.
Le Bangladesh (Asie) est un des pays les plus exposés au réchauffement climatique. En temps normal, à la saison des pluies, un tiers de son territoire est recouvert d'eau. Mais les experts sont inquiets. Ainsi, le GIEC (groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) estime qu'il y aura 5,5 millions de Bangladais déplacés si le niveau des océans monte. L'Inde, le pays voisin du Bangladesh, cauchemarde à l'idée de voir ces habitants arriver sur son territoire. Alors, il a construit le plus long mur du monde, le «mur de la peur», qui court (s'étend) sur 3 200 km sur la frontière avec le Bangladesh.
Selon l'ONU (Organisation chargée de défendre la paix dans le monde), il pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050.

Et en Belgique ?

Depuis un siècle, qui sont les personnes qui ont migré chez nous ?

Un migrant sur deux arrive chez nous par regroupement familial. En effet, les étrangers légalement installés (ceux qui ont un titre de séjour valable) ont le droit de faire venir leur conjoint et leurs enfants. Cette idée de regrouper les familles a une histoire.
Après la Première Guerre mondiale (1914-1918), trop d'hommes étaient morts au front (sur le champ de bataille). Pour trouver de la main-d'oeuvre, la Belgique a fait appel à des travailleurs en France, en Italie et en Pologne.
Après la Seconde Guerre mondiale (1940-1945), le pays avait besoin de charbon (la principale source d'énergie à l'époque) pour faire fonctionner les usines et se reconstruire. Peu de Belges acceptaient d'encore descendre au fond des mines.
Les autorités ont passé un accord avec l'Italie puis avec l'Espagne (1956), la Grèce (1957), le Maroc (1964), la Turquie (1964), l'Algérie (1970) et la Yougoslavie (1970) pour trouver une solution au manque de main-d'œuvre. En regroupant les familles, le gouvernement espérait que les travailleurs immigrés ne s'en aillent pas.

● L'arrêt de l'immigration

En 1974, la Belgique a été frappée par la crise, l'économie (industries, commerces) allait mal. Le pays a décidé d'arrêter de délivrer de nouveaux permis de travail aux étrangers. Certains se retrouvaient dans l'illégalité, vivant et travaillant clandestinement (illégalement) chez nous.
Jusqu'au début des années 1990, la migration s'est faite principalement par les regroupements familiaux puisque l'on ne recrutait plus beaucoup de travailleurs étrangers.
L'Europe se formant, la personne qui désormais vient d'un pays membre de l'Union européenne obtient plus facilement le droit de vivre chez nous que les non-Européens. Pour ceux-ci, la seule manière de pouvoir vivre légalement en Belgique est de demander l'asile. Dans les années 1990, ces demandes grimpent. En 1999, elles atteignent 42 691 en Belgique. En Europe et chez nous, les conditions d'asile sont devenues plus strictes et beaucoup de demandes sont refusées. Si les demandes d'asile augmentent à nouveau, elles n'atteignent pas le niveau de 1999, loin de là ! En août 2015, une demande sur deux émanait de migrants irakiens. Suivaient ensuite des demandes de Syriens, d'Afghans et de Somaliens.



Belga

L'immigration italienne s'est arrêtée en 1956 après la catastrophe du Bois-du-Cazier (mine de charbon) à Charleroi où 262 mineurs ont perdu la vie.

Notre population

Aujourd'hui, comme le montre le graphique ci-contre, la population étrangère atteint 11 % de la population du pays.
Qui sont ces personnes étrangères ?
Selon Myria, le Centre fédéral Migration, si l'on fait un classement, les trois premières nationalités sont les Italiens, les Français et les Néerlandais.
En fait, parmi les personnes qui ont une nationalité étrangère, sept sur dix sont des citoyens issus de l'Union européenne.
En Belgique, une personne sur cinq est née avec une nationalité étrangère.
De ces deux millions de personnes, environ 900 000 sont devenues Belges.
Donc tenter de voir où en est la population immigrée et issue de l'immigration en utilisant la question de la nationalité... est de moins en moins pertinent (juste).
Les migrations concernent aussi les Belges qui, contrairement aux étrangers, quittent davantage le pays qu'ils n'y reviennent. En 2014, 35 880 Belges ont émigré. C'est environ 4 Belges sur 1000 (3,6 pour être précis) ou 0,4 sur 100.

